

Point CORONAVIRUS SER/CA de zone au 15 mars 2020

Nouvelles annonces hier soir de la part du chef du gouvernement polonais. A compter de minuit dans la nuit de samedi 14 mars au dimanche 15 mars :

- Mise en place de **contrôles aux frontières polonaises** pour 10 jours avec possibilité d'extension de cette durée ;
- **Entrée sur le territoire interdite pour les étrangers** ne disposant pas d'un permis de travail ou de séjour en Pologne ;
- **Suspensions des vols internationaux et des transports ferroviaires internationaux de passagers**, exception faite de vols charter de touristes polonais de retour en Pologne (ou de personnes disposant d'un permis de travail/séjour en Pologne)– le transport international de personnes en bus ou voiture reste possible mais soumis à quarantaine (cf. ci-dessous);
- **Quarantaine** obligatoire pour les polonais revenant de l'étranger ainsi que les étrangers disposant d'un permis de travail en Pologne ;
- **Réduction de l'activité des centres commerciaux**, fermeture des commerces à l'exception des pharmacies et de commerce alimentaire ;
- **Suspension de l'activité des bars, restaurants, café** mais les activités de livraison ou de « take-out » restent possibles ;
- **Pas de rassemblement public de plus de 50 personnes**, il n'y aura donc pas d'office religieux ce dimanche, il y aura une retransmission à la télévision.

Les frontières restent ouvertes au transport de marchandises (avions cargo, trains de marchandises, transport routier). Le cas où le chauffeur du camion n'est pas polonais n'est pas évoqué, mais il semble que l'interdiction d'entrée sur le territoire polonais des étrangers ne concerne que les touristes. Les transporteurs ne devraient pas être affectés.

Sur le plan agricole, la question de l'organisation du travail en élevage en cas de confinement de l'éleveur est posée – demande de mesures d'aides pour les exploitations en cas d'impossibilité de travailler. Le ministère demande aux agriculteurs de ne pas se déplacer dans les différentes agences locales mais de traiter leurs questions au maximum par internet ou téléphone. Pour l'instant pas de difficultés particulières soulevées par le secteur, mais la disponibilité des travailleurs saisonniers ukrainiens pourrait devenir un problème.